



Novembre
2015

Mot du Maire

Les récents attentats qui se sont déroulés à Paris ont endeuillé notre pays. Nous sommes tous touchés par ces événements. Ils doivent néanmoins nous rappeler l'importance de rester unis et solidaires dans notre quotidien.

Dans ce dernier bulletin de l'année 2015, j'avais souhaité également vous communiquer quelques informations concernant la mise en place des réformes territoriales qui impactent l'organisation, le fonctionnement et la gestion de notre commune et Intercommunalité.

Dans le cadre de la loi NOTRe entrée en vigueur en août dernier, les communautés de communes doivent désormais rassembler 15000 habitants minimum. Avec une population de 10300 habitants, la CDC du Cingal dont dépend Urville n'atteint pas ce seuil, elle devra donc se regrouper avec une autre communauté.

L'accumulation de toutes ces lois vise à proche échéance à la disparition des petites communes et face à cela, ici et là, des communes projettent de s'unir pour créer des Communes Nouvelles.

Enfin, pour clore cette année, le 6 et 13 décembre prochain vous serez invités à voter pour élire les représentants au Conseil Régional de NORMANDIE. La Haute et la Basse Normandie seront désormais réunies.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Nicole Goubert

SOMMAIRE

Mot du Maire

Compte rendu des conseils municipaux

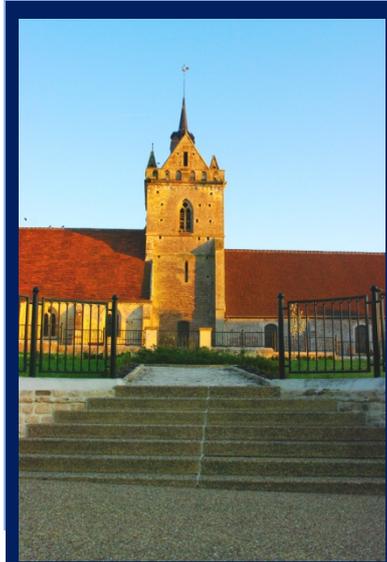
Mise en place d'une borne pour véhicules électriques

Modification du PLU

Ecole du Roselin

Animations et vie des associations

Informations pratiques



Compte rendu des conseils municipaux

Conseil du 7 avril :

Plan Local d'Urbanisme : Présentation du projet de modification n° 1 prenant en compte les orientations du SCOT ainsi que les risques naturels et les nouvelles nomenclatures.

Groupement de commande avec la CdC du Cingal : Signature d'une convention pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de la Moinerie.

Voiries : travaux de sécurisation de la RD 131 et 167, les devis sont en cours et le projet sera soumis à l'approbation de l'Agence Routière de Falaise.

Conseil du 8 Juin :

Groupement de commande avec la CdC du Cingal : Signature d'une convention pour les travaux de l'aménagement de la rue de la Moinerie.

CdC du Cingal : approbation du Conseil à la modification des statuts de la Communauté de Communes suite à la modification de l'adresse de son siège social.

Traitement des droits du sol : Dans le cadre de la loi ALUR, les actes d'urbanisme ne seront plus traités par les services de l'Etat. Le conseil souhaite étudier les alternatives possibles.

Plan Local d'Urbanisme : Projet transmis aux services compétents. Attente

de nomination d'un commissaire enquêteur par le tribunal administratif, pour l'enquête publique devant se dérouler en juillet et août.

Dictionnaires offert pour les futurs collégiens : avis favorable du conseil, 5 enfants entrant en 6^{ième}.

Conseil du 7 Juillet :

Lotissement « Les Coteaux de la Laize » : avis favorable du Conseil pour rétrocession à titre gratuit des espaces verts et voiries.

Traitement des droits du sol : Autorisation de signature de la convention avec Caen La Mer pour le traitement des demandes de Permis de Construire, d'Aménager, Déclarations Préalables, etc.

Plan Local d'Urbanisme : Nomination de Madame Jeannine Bouchard en tant que Commissaire Enquêteur du 15 juillet au 17 août.

Syndicat de la Laize : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Il dessert 14532 habitants, soit 6336 abonnés. Le prix du m³ hors assainissement est passé de 2,90€ TTC à 3,02€ TTC au 1^{er} janvier 2015. La consommation moyenne par abonné est de 86,57m³/an. Les analyses biologiques se sont révélées conformes en 2014.

Conseil du 10 septembre :

Travaux voirie à la Moinerie : Suite à appel d'offre, choix de l'entreprise Eiffage, pour un montant total de 97 557€ HT. Les travaux se dérouleront à partir du 26 octobre pour une durée de 5 à 6 semaines.

Bornage Mur Cimetière Eglise : Proposition du Conseil de conserver la mitoyenneté dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école Notre Dame.

Création d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) : Etude en cours au niveau de la CdC. Recensement dans les communes des locaux disponibles.

Nouveau schéma départemental : Dans le cadre de la loi NOTRe, les CdC devront se grouper pour atteindre 15000 habitants. Les communes sont appelées à donner leur avis. Le Conseil propose le regroupement de la CdC du Cingal avec la CdC de la Suisse Normande en raison de compétences similaires. La décision finale appartiendra au Préfet.

Accessibilité : Dans le cadre de l'adaptation des équipements communaux et lieux d'accueils du public pour les personnes à mobilité réduite ou situation de handicap, un dossier est déposé. Les travaux devront être réalisés sur une période de 3 ans.

Mise en place d'une borne pour véhicules électriques

La commune d'Urville, comme 142 autres communes, s'est engagée avec le SDEC Energie pour créer un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques.

202 bornes vont être installées entre 2015 et 2017, soit une borne tous les 25 Km sur l'ensemble du département. Ces bornes seront accessibles aux particuliers abonnés au service et détenteurs d'un badge spécifique. Un

guichet unique pour la remise de badge sera situé au SDEC Energie, Esplanade

Brillaud de Laujardière à Caen. Le coût de l'abonnement est fixé à 20€ par an pour un accès illimité.

Pour Urville, l'installation de

la borne est prévue au 1^{er} semestre 2016.



Modification du Plan Local d'Urbanisme.

Pourquoi modifier notre PLU :

Elaboré en 2006, nous avons obligation de le mettre en conformité avec de nouvelles dispositions : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Trame Verte et Bleue de Caen Métropole, la loi ALUR et la loi LAAAF. Par ailleurs, il a été décidé de profiter de cette modification pour proposer

certaines ajustements et prendre en compte les risques naturels.

Procédure :

L'enquête publique pour la modification du PLU a eu lieu courant juillet Août. Un registre a été mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture. Au cours de ses perma-

nences, le commissaire enquêteur a reçu toutes les personnes qui souhaitent des informations. Cette enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Le rapport du Commissaire a été transmis au Tribunal Administratif pour validation et a été approuvé par le conseil municipal le 17 novembre.

Ecole du Roselin.

Ouverture d'une nouvelle classe :

A la rentrée 2015, 187 élèves sont inscrits et répartis maintenant sur 9 classes. En effet, une nouvelle classe vient d'être ouverte, la moyenne est désormais de 21 élèves par classe, ce qui permet un meilleur suivi et la prise en charge individualisée de chaque enfant.

La nouvelle enseignante s'appelle Madame Prune Larquemin.



Pour garder cette classe à la prochaine rentrée, merci de faire connaître votre intention d'inscrire votre enfant DES MAINTENANT au 02 31 23 50 88.

Association de Parents d'Elèves :

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 15 octobre. Un nouveau bureau a été élu.

Merci pour leur investissement.

Président : Nicolas Tobolkiewicz
Secrétaire : Marie Boisgontier
Trésorier : Franck Dandeville

Vice-président : Sandy Besnard
Vice-secrétaire : Jennifer Musson
Vice-trésorier : Min Robveille

La télévision régionale à l'école :

Le jeudi 15 octobre, l'équipe de tournage de Rémi Mauger, de France3, est venue faire un reportage dans la classe de CM1/CM2 de Mme

Catherine. Ce jour-là, Mr Costy, mineur ayant travaillé au four à griller de Gouvix, est venu répondre aux questions des enfants.

A l'occasion du dynamitage de ce vestige, cher aux Gouvixois, Mr Costy a parlé de la difficulté de son travail mais aussi de la solidarité qui soudait les mineurs.

Il a ensuite accompagné tous les élèves d'élémentaire sur le site, en début d'après-midi, et n'a pu cacher son émotion lorsque le lieu de tant de souvenirs est parti en fumée.



Mme Ramboarivivo
directrice de l'école du Roselin

Animations et vie des associations



Gymnastique Volontaire Urvillaise :

Les cours ont repris le 16 septembre dernier. Ils sont dispensés en musique dans la salle multi-activités, tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) de 19h30 à 20h30. A ce jour, 25 inscriptions ont été enregistrées, dont les 2/3 sont des habitants d'Urville.

Il reste encore des places disponibles.

Pour tout renseignement, contacter Marielle Dauzats au 06 19 91 01 25.

Comité des fêtes :

Le 11 août dernier, décédait Monsieur Bernard Marie, Président du Comité des Fêtes d'Urville et membre depuis plus de 35 ans. Les membres du Comité des Fêtes et l'ensemble du conseil municipal rendent hommage à son engagement au service des habitants de la commune.

Le 27 septembre, le Comité des Fêtes organisait son vide grenier annuel sur le parking de la salle multi-activités. Grâce à une météo exceptionnelle, 90 exposants ont été enregistrés. Pour l'ensemble des participants, la journée s'est avérée conviviale et propice aux bonnes affaires.



Informations pratiques

MAIRIE

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h – 12h
Lundi, Jeudi 16h-18h
Tél / Fax : 02 31 23 54 08 ou 09 63 51 06 29, Email : mairie.urville1@wanadoo.fr

NAISSANCES

ADAMCZYK Alix, le 19 Avril 2015
MAZET Thibault, le 30 Avril 2015
LEROUX Matéo, le 8 Juin 2015
COQUEREL Mahée, le 30 Juin 2015
LEVEEL Louise, le 10 Juillet 2015
LEPETIT Pacôme, le 5 Septembre 2015
PUILLANDRE Léon, le 8 Septembre 2015
LAFRIE Noah, le 13 Septembre 2015
FOURNET Ilyna, le 15 Septembre 2015
PRUNIER Lison, le 30 Octobre 2015
ESNAUX Marcus, le 3 Novembre 2015

MARIAGE

LECOURT Tony et GAUGAIN Géraldine,
le 12 Septembre 2015

DECES

MARIE Bernard, le 11 Août 2015
CHOCTEAU Philippe, le 26 Octobre 2015
LEROSEY Paulette, le 27 Octobre 2015

ASSOCIATIONS

Pêche : Président : André PIATAKOFF
Contact : Catherine QUERTINMONT 02 31 23 82 44
Chasse : Président : Jean Michel LENEVEU 02 31 44 55 30
Contact : Francis DAUZATS 06 61 59 02 54
Comité des Fêtes : Vice Président : Francis DAUZATS 06 61 59 02 54
Association Urvillaise de Gymnastique Volontaire :
Présidente : Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25
Club des Retrouvailles : Présidente : Jeanine PARIS
Contact : Anne Marie LEBOURGEOIS 02 31 23 80 71
Comité de jumelage du Cingal (Allemagne) :
Présidente : Anne Marie BRETEAU
Contact : Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25

EVENEMENTS A VENIR

11 Novembre : Cérémonie au monument aux morts
21 Novembre : Loto organisé par le Comité des Fêtes
22 Novembre : Bourse aux jouets organisée par le Comité des Fêtes
5 Décembre : Téléthon à Bretteville Sur Laize
6 et 13 Décembre : Elections Régionales
12 Décembre : Voyage à Paris organisé par le Comité des Fêtes
20 Décembre : Passage du Père Noël
21 Décembre : Distribution du colis des anciens
9 Janvier 2016 : Vœux de Madame Le Maire

ELECTIONS

Des élections régionales sont organisées le 6 et 13 décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015. Ces élections sont les dernières élections politiques avant l'élection présidentielle du printemps 2017.

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales au 30 septembre 2015.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recensés en mairie dès l'âge de 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Elle se fait en mairie. Les pièces à fournir sont une copie d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).

DEMARCHAGES FRAUDULEUX

Nous sommes tous sollicités soit à domicile, soit par téléphone par des sociétés se présentant comme partenaires de tel ou tel organisme. La plupart de ces sollicitations sont le plus souvent des tentatives de piratage ou des démarchages frauduleux.

La municipalité appelle les habitants à la plus grande vigilance, en particulier lorsque vous recevez des appels en numéro masqué vous demandant de rappeler un autre numéro, ainsi que lorsque un numéro visible raccroche dès que vous répondez. Dans tous les cas, ne rappeler que lorsque vous avez pu identifier votre interlocuteur.

SMICTOM DE LA BRUYERE

Tél : 02 31 23 84 63
Email : smictomdelabruyere@gmail.com

Calendrier prévisionnel des collectes

NOVEMBRE 2015

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DECEMBRE 2015

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2015

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FEVRIER 2015

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

 Ordures ménagères en sacs transparents
 Emballages ménagers recyclables en sacs jaunes

Sortir les sacs poubelles la veille au soir du jour du ramassage

En cas de non ramassage, merci de contacter le SMICTOM

DECHETTERIE LES AUCRAIS

Pôle Environnement de la Bruyère
14190 URVILLE
Tél site : 02 31 23 58 31
Tél déchetterie : 02 31 23 59 12

Horaires

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
9h-11h45 / 14h-16h45
Samedi : 9h-11h45

LOCATION SALLE



Contact : Mairie
Tarifs week end
- Habitants : 250€ + fonctionnement
- Extérieurs : 530€ + fonctionnement